	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 janvier 2023</b>	<b>N° 2023-75</b>

Convocation du 20 janvier 2023

Aujourd'hui vendredi 27 janvier 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, M. Michel LABARDIN, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Stéphane PFEIFFER à M. Bastien RIVIERES  
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT  
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Françoise FREMY  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Pascale BRU à M. Serge TOURNERIE  
Mme Laure CURVALE à M. Didier CUGY  
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-François EGRON  
M. Guillaume MARI à M. Laurent GUILLEMIN  
M. Thierry MILLET à M. Benoît RAUTUREAU  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Dominique ALCALA  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT  
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET  
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPAS  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Max COLES

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. DELPEYRAT de 14h30 à 15h30  
Mme DELATTRE de 14h30 à 16h10.  
M. GUENDEZ à partir de 17h10.  
M. GARRIGUES à partir de 17h.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 12h25 à 16h.  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS jusqu'à 10h30 et à partir de 15h30.  
M. Alain GARNIER à Patrick LABESSE à partir de 13h15.  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30.  
Mme Claude MELLIER à M. Jean-Claude FEUGAS de 13h à 15h10.  
M. Patrick PAPADATO à M. Jean-Baptiste THONY jusqu'à 11h35 et de 13h22 à 16h25.  
Mme Delphine JAMET à Mme Céline PAPIN jusqu'à 11h30.  
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Pascale PAVONE à partir de 15h10.  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30.  
Mme Simone BONORON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 12h30.  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY de 10h10 à 13h30 et à M. Jérôme PEScina à partir de 14h30.  
M. Olivier CAZAUX à Mme Brigitte BLOCH de 13h30 à 15h.  
Mme Camille CHOPLIN à Mme Fannie LE BOULANGER de 10h45 à 13h20.  
M. Max COLES à Mme Béatrice SABOURET à partir de 16h35.  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 11h20 à 14h30.  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Michel LABARDIN jusqu'à 10h20 et à partir de 16h10.  
Mme Eve DEMANGE à Mme Anne LEPINE à partir de 13h15.  
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Nadia SAADI jusqu'à 16h25.

Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 10h25.

M. Pierre de Gaëtan N'JIKAM à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h55.


Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 14h30.

M. Emmanuel SALLABERRY à M. Nicolas FLORIAN à partir de 14h30.

M. Kévin SUBRENAT à M. Franck RAYNAL à partir de 16h35.

Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabien ROBERT à partir de 16h35.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 27 janvier 2023</b>	<b>Délibération</b>
	Direction de l'Habitat  <b>Service Ville et Quartiers en Renouveau</b>	<b>N° 2023-75</b>

---

**Groupement d'intérêt public des Grands Projets des Villes (GIP-GPV) - Subvention  
Annuelle - Décision - Autorisation**

---

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les missions du Groupement d'intérêt public des Grand Projet des Villes (GIP-GPV) de la rive droite contribuent depuis environ vingt ans à valoriser le territoire de la rive droite en mettant en œuvre un projet global destiné à améliorer les conditions de vie des habitants des 4 villes constitutives (Bassens, Cenon, Floirac et Lormont) et à participer à l'ambition d'une métropole inclusive.

Ce territoire compte près de 47 % de la population résidant en quartier « Politique de la ville » de la Métropole (pour environ 10 % de la population métropolitaine) qui connaissent de profondes difficultés socioéconomiques. Ces territoires rassemblent 12 opérations d'aménagement (dont 4 au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Acteur stratégique du développement économique et de l'emploi, du renouvellement urbain, de la mise en valeur du patrimoine naturel du Parc des coteaux, de l'agriculture urbaine, de l'accès aux droits, à la culture pour tous et de la promotion de l'image de la rive droite... les travaux du GIP, pilotés par les élus du territoire, alimentent parfaitement les priorités du contrat de ville métropolitain.

Le soutien de Bordeaux Métropole se manifeste à l'égard du GPV par une participation à sa gouvernance, par une contribution financière (objet de la présente délibération), ainsi que ponctuellement via des participations complémentaires dans le cadre de délibérations spécifiques relatives aux différentes politiques publiques de Bordeaux Métropole (Économie sociale et solidaire, Nature...).

**Le soutien au titre de l'année 2023**

Le Groupement d'Intérêt Public des villes de la rive droite présente un budget prévisionnel 2023, qui s'équilibre à hauteur de 1 283 617 €. Celui-ci est fortement marqué par le portage de deux dispositifs : un travail de valorisation des déchets du BTP issus des chantiers de rénovation urbaine en lien avec l'Opération d'Intérêt Métropolitain « Arc Rive Droite » (Ecologie Industrielle et de Territoire) et autour de la production agricole (Projet Alimentaire de Territoire).

Par ailleurs le GPV se dote en interne d'une démarche de responsabilité sociétale des organisations (sur les questions de déplacements de ses collaborateurs, d'usage des TIC, de formation professionnelle, de télétravail...) et va mettre en place un « bilan carbone » de son

fonctionnement.

Ventilé par grandes missions, le budget du GPV se décompose en :

- fonctionnement et communication : 26%,
- développement Urbain et Mobilités : 3%,
- parc des Coteaux : 14%,
- panoramas : 8%,
- développement & Aménagement Economique : 12%,
- écologie industrielle territoriale : 8%,
- cité de l'Emploi : 8%,
- citésLab : 4%,
- PAT & AP Quartiers Fertiles : 17%.

Pour faire suite à la demande du « Grand projet des villes » et conformément aux règles statutaires de ce Groupement d'intérêt public il est proposé une subvention métropolitaine de 221 310,00 €.

Les financeurs classiques du GIP : 4 communes constitutives, l'État, la Région, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le Département et les bailleurs viennent compléter ce budget.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

**VU** la délibération du Conseil de Métropole n°2015/0383 du 26 juin 2015 relative au contrat de ville de la Métropole Bordelaise 2015-2020 et sa prolongation jusqu'à la fin de l'année 2022 par délibération n°2019-583 du Conseil métropolitain du 27 septembre 2019,

**VU** la délibération n°2020/124 du Conseil de Métropole du 14 février 2020 portant prolongation du soutien au groupement d'intérêt public des villes de la rive droite,

**VU** la délibération du Conseil métropolitain n°2020-511 du 18 décembre 2020 relative à l'adoption du budget 2021 – ouverture des crédits provisoires d'investissement dans le cadre de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) – Décision – Autorisation.

**VU** la décision prise par le Conseil d'administration du GIP GPV des villes de la rive droite du 14 décembre 2022 portant approbation du budget prévisionnel 2023,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la participation financière sollicitée s'inscrit dans les orientations du contrat de ville de la métropole Bordelaise,

### **DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une participation de Bordeaux Métropole d'un montant de 221 310,00 € au Groupement d'intérêt public des Grands projets des villes de la rive droite pour le financement de son budget prévisionnel 2023,

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention relative aux modalités de versement de la participation financière ci-annexée et toutes les autres pièces nécessaires à son exécution,

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2023, compte 657382, Chapitre 65 - fonction 552,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Contre : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur SUBRENAT, Monsieur TROUCHE, Madame VERSEPUY  
Ne prend pas part au vote : Monsieur TOUZEAU, Monsieur EGRON, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RUBIO, Madame LEPINE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 janvier 2023

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>2 FÉVRIER 2023</b>	Pour expédition conforme,  la Vice-présidente,
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>3 FÉVRIER 2023</b>	
	Madame Christine BOST